

« Congés solidaires » - Plus de 1 200 000 euros collectés grâce à la mobilisation des salariés du Groupe Matmut, au bénéfice de la Fondation d'Urgence de la Fondation de France, de la Fondation Abbé Pierre et de la Fondation des Femmes

Parmi les différentes dispositions solidaires prises par le Groupe Matmut dans le contexte de la COVID-19, celui-ci a proposé à ses salariés de participer à l'effort national en leur permettant, à titre volontaire, la pose et/ou le don de « congés solidaires ». Au total, 50% des salariés du Groupe Matmut ont participé à ce dispositif en posant et/ou en donnant des jours de congés, avec une moyenne de 4,5 jours par collaborateur. Ainsi, plus de 19 500 jours ont été collectés et vont permettre de reverser plus de 1 200 000 euros au total à trois fondations : la Fondation d'Urgence de la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation des Femmes.

C'est un élan de solidarité massif des collaborateurs du Groupe Matmut qui s'est exprimé en deux mois de vie du dispositif et qui a permis de collecter au total plus de 19 500 jours de « congés solidaires ». Grâce à cette générosité et à l'abondement complémentaire de l'entreprise pour chaque jour donné ou posé, plus de 1 200 000 euros seront reversés aux trois fondations d'intérêt général ou d'utilité publique : la Fondation d'Urgence de la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation des Femmes.

Le Groupe avait en effet proposé à ses collaborateurs, sur la base du volontariat, de participer à l'effort solidaire, dans le cadre d'un accord majoritaire signé le 9 avril avec la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC, avec deux possibilités :

1- Le don de « congés solidaires » à titre volontaire

Le choix de renoncer jusqu'à un total de 6 jours issus de congés payés, congés de repos conventionnels ou de jours de repos issus du CET (Compte Épargne Temps). En contrepartie de ce don, la Matmut a versé la somme équivalente au salaire, abondée par l'entreprise de 20 euros par jour posé, à l'une des associations, au choix du salarié.

⇒ **Soit un total de plus de 1 040 000 euros**

2- La pose de « congés solidaires » à titre volontaire

La prise de congés solidaires, jusqu'à 6 jours, a généré un don de 12 euros pour chaque jour de repos posé pour soutenir des fondations d'intérêt général ou d'utilité publique, au choix du salarié.

⇒ **Soit un total de près de 180 000 euros**

La prise des jours de congés solidaires pouvait être ininterrompue ou répartie sur plusieurs semaines, sur la période du 17 mars au 15 mai 2020.

Sur les plus de 1 200 000 euros récoltés, selon les choix opérés par les salariés, **45% du montant sera reversé à la Fondation d'Urgence de la Fondation de France (en lien avec APHP et Institut Pasteur), 25% à la Fondation Abbé Pierre et 30% à la Fondation des Femmes.**

Ce dispositif original, qui fait écho au dispositif de don de congé déjà existant dans l'entreprise, fait partie des différentes dispositions solidaires prises par le Groupe Matmut, dans le cadre de la crise sanitaire.

« La solidarité du Groupe Matmut trouve son évidence dans 60 ans d'engagement mutualiste. En complément des engagements et des actions solidaires pris à l'égard des sociétaires et du monde de la santé, au cœur de cette crise inédite, je suis fier que l'entreprise permette aux collaborateurs d'exprimer leur solidarité, dans le cadre d'un accord d'entreprise signé avec les partenaires sociaux. Leur mobilisation témoigne de la conception partagée de la solidarité qui nous anime et permet à notre entreprise d'être au rendez-vous de l'effort national. » **commente Nicolas Gomart, Directeur général du Groupe Matmut.**

« Ce dispositif a permis aux salariés de poursuivre et d'amplifier l'esprit de solidarité, valeur forte du Groupe Matmut. Il s'exprime déjà depuis plusieurs années au travers de l'arrondi du salaire qui est versé à des associations et du don de jours de congés pour les aidants, monétisés et placés sur un fonds de solidarité. » **souligne Olivier Ruthardt, Directeur général adjoint Ressources Humaines et Relations Sociales du Groupe Matmut.**

À propos du Groupe Matmut

Avec 3,9 millions de sociétaires et 7,4 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 300 collaborateurs. La SGAM Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de 2,25 milliards d'euros en 2019. Plus d'informations sur matmut.fr et presse.matmut.fr

Contacts presse

Guillaume Buiron / 06 37 77 33 42 / buiron.guillaume@matmut.fr

Marion Falourd / 06 37 09 25 66 / falourd.marion@matmut.fr